

1.13 Niveau de vie et pauvreté selon la configuration familiale

La vie en commun procure des économies d'échelle pour tous les membres du ménage sur le logement mais aussi sur les biens d'équipement ménager. Le calcul du **niveau de vie** permet d'en tenir compte en rapportant le **revenu disponible** au nombre d'**unités de consommation** (UC) du ménage. L'échelle d'équivalence utilisée dénombre 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour toute personne supplémentaire de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour chaque enfant de moins de 14 ans.

En 2015, en France métropolitaine, avec 2 348 euros par mois en moyenne (soit 3 522 euros de revenu disponible), ce sont les personnes vivant en couple sans enfant qui disposent du niveau de vie le plus élevé. Les personnes vivant seules ou au sein d'une famille monoparentale ont un niveau de vie plus faible en moyenne ; elles ne bénéficient ni des économies d'échelle procurées par la présence d'un second adulte ni du revenu que celui-ci est susceptible d'apporter.

De manière générale, le niveau de vie des ménages diminue en moyenne lorsque le nombre d'enfants augmente : il atteint 2 142 euros par mois en moyenne pour les personnes en couple avec un enfant, 2 007 euros par mois pour celles avec deux enfants et 1 661 euros lorsqu'au moins trois enfants sont présents. Lors de la naissance d'un enfant, deux facteurs jouent en sens opposés. D'un côté, l'enfant ne contribue pas directement aux ressources du ménage tout en augmentant les besoins de consommation (d'où la hausse du nombre d'UC). De l'autre, une naissance peut faire bénéficier de transferts sociaux (prestations familiales, quotient familial).

Quand l'enfant grandit, ses besoins augmentent, notamment à l'adolescence (consommation courante, études, etc.). Pour refléter ces besoins croissants, on relève conventionnellement le poids de l'enfant de

0,3 à 0,5 UC quand il atteint l'âge de 14 ans. En moyenne, même si les prestations versées augmentent avec l'âge de l'enfant (majoration des allocations familiales à partir des 14 ans de l'enfant par exemple), et généralement aussi les autres revenus du ménage (surcroît de revenu induit par l'avancement en âge des adultes apporteurs de ressources ou par l'accumulation d'une épargne au cours du temps), l'avancement en âge des enfants tend à aller de pair avec une diminution du niveau de vie.

Les personnes sont différemment réparties sur l'échelle des niveaux de vie selon leur configuration familiale. Les familles nombreuses et monoparentales se concentrent dans le bas de l'échelle, et les couples sans enfant dans le haut : plus de la moitié des personnes vivant dans une famille monoparentale avec au moins deux enfants ont un niveau de vie inférieur au 2^e **décile**, alors que 16 % des membres d'un couple sans enfant ont un niveau de vie supérieur au 9^e décile. Les personnes vivant en couple avec un enfant sont elles aussi surreprésentées dans le haut de l'échelle, puisque 61 % d'entre elles ont un niveau de vie supérieur à la médiane (le 5^e décile). À l'inverse, 59 % des personnes seules ont un niveau de vie inférieur à la médiane.

En 2015, la **pauvreté monétaire** touche 6 % des personnes vivant en couple sans enfant, mais un tiers des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale, soit 2,1 millions de personnes. Le taux de pauvreté augmente alors avec le nombre d'enfants présents : 23,9 % pour les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale avec un enfant, mais 40,1 % pour celles qui vivent avec au moins deux enfants. Malgré les droits supplémentaires et allocations spécifiques qui leur sont attribués, ces personnes isolées avec plusieurs enfants ont un niveau de vie moyen inférieur de 35 % à celui de l'ensemble de la population. ■

Définitions

Niveau de vie, revenu disponible, unités de consommation, décile, pauvreté monétaire : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Enquête revenus fiscaux et sociaux 2015 et séries longues », *Insee Résultats Web*, décembre 2017.
- « L'effet d'une naissance sur le niveau de vie du ménage », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2011.

Niveau de vie et pauvreté selon la configuration familiale 1.13

1. Revenu disponible et niveau de vie selon le type de ménage en 2015

en euros

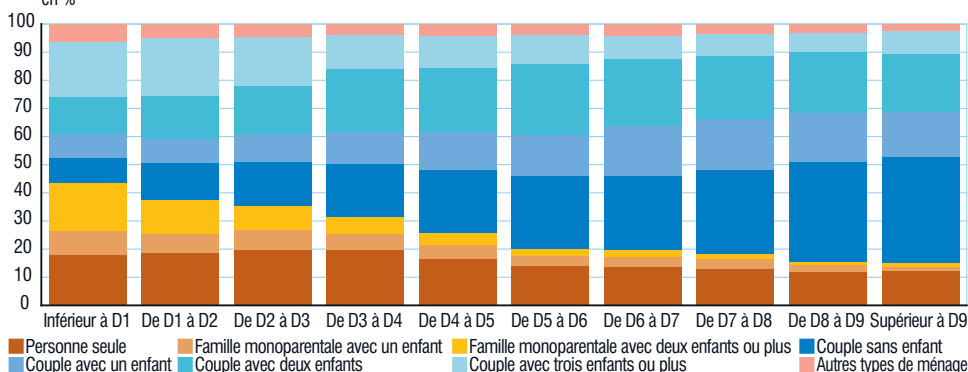
	Revenu disponible moyen du ménage	Niveau de vie moyen des individus du ménage	Niveau de vie médian des individus du ménage	Part de la population (en %)
Personne seule	21 560	21 560	18 450	15,8
Famille monoparentale avec un enfant	26 730	18 560	16 560	4,8
Famille monoparentale avec deux enfants ou plus	29 860	15 280	13 460	5,7
Couple sans enfant	42 270	28 180	23 850	23,4
Couple avec un enfant	48 910	25 700	22 770	13,7
Couple avec deux enfants	53 980	24 080	21 290	20,4
Couple avec trois enfants ou plus	54 710	19 930	16 510	12,3
Autres types de ménage	42 060	20 330	18 550	4,0
Ensemble	36 300	23 440	20 300	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : en 2015, les couples avec deux enfants ont en moyenne un revenu disponible de 53 980 euros. Les personnes vivant au sein de ce type de ménage ont un niveau de vie moyen de 24 080 euros ; elles représentent 20,4 % de la population.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

2. Répartition des personnes par type de ménage selon la tranche de niveau de vie en 2015

en %



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2015, 19,7 % des personnes ayant un niveau de vie inférieur au 1^{er} décile vivent dans un ménage constitué d'un couple avec trois enfants ou plus. Note : D1 à D9 sont les déciles de la distribution de niveaux de vie ; D5 est la médiane.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

3. Pauvreté des personnes selon le type de ménage en 2015

Pauvreté au seuil de 60 % de la médiane

	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
Personne seule	1 539	15,5
Famille monoparentale avec un enfant	710	23,9
Famille monoparentale avec deux enfants ou plus	1 421	40,1
Couple sans enfant	871	6,0
Couple avec un enfant	775	9,0
Couple avec deux enfants	1 243	9,7
Couple avec trois enfants ou plus	1 814	23,6
Autres types de ménage	501	20,3
Ensemble	8 875	14,2

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.